

EVENEMENTS ESTIVAUX 2024 EXTENSION TEMPORAIRE SUR QUAÏ

Information générale

Les événements estivaux qui se dérouleront en IDF en 2024 occasionneront **des besoins en stockage supplémentaires** pour les concessionnaires du Marché.

Pour répondre à ces besoins, nous proposons à titre exceptionnel d'étudier vos **demandes d'installation de containers sur quai**.

Ces demandes seront analysées techniquement et commercialement, afin de vérifier que l'installation d'un container ne gêne nullement l'activité des pavillons et du secteur.

Attention ! La pose des containers ne sera possible qu'après autorisation officielle de la SEMMARIS et régularisation d'un contrat d'occupation.

Conditions commerciales d'occupation

- Offre réservée aux concessionnaires du Marché disposant de quais individuels.
- Location d'une emprise de **25 m² par quai** exclusivement dédiée à l'installation de containers réfrigérés (pas de stockage de palettes).

	REDEVANCES & CHARGES (TARIFS €HT/mois/quai)
Emprise foncière	875€

Tarifs applicables en 2024 selon arrêté préfectoral N°2023-04438 du 14 décembre 2023

- Raccordement électrique et consommations à la charge de l'occupant.
- Convention d'occupation précaire d'un mois minimum, pouvant commencer à compter du 1^{er} juin et se terminant au plus tard le 31 août 2024.